



Le 29 juin 2020

Présents pour l'administration : Christine AVELIN (Directrice générale), Jean-François KUNTGEN (Secrétaire général), Marc CASTAINGS (Secrétaire général adjoint), Philippe LE FAUCHEUR (Chef du SRH)

Présentes pour l'Alliance du Trèfle : Catherine ERNOULT-TOMASSO (titulaire), Christine KLICH (suppléante)

Suite au boycott du CTE qui s'est réuni le 17 juin 2020, et faute de quorum, Christine AVELIN a reconvoqué le CTE et a maintenu l'ordre du jour.

Christine AVELIN a informé les organisations syndicales que tout début septembre, un CTE région sera convoqué, afin que les différents sujets concernant les régions puissent être abordés. L'Administration reconnaît qu'il y a des tensions dans certaines régions. La première difficulté est de bien qualifier la responsabilité de l'Administration vis-à-vis des agents de FranceAgriMer en DRAAF. L'Administration doit réaliser un document afin de préciser le rôle de FranceAgriMer, des chefs des services territoriaux et des DRAAF.

L'Alliance du Trèfle sera représentée au CTE Région. Vous pouvez faire remonter vos questions et remarques à nos deux représentantes dont les coordonnées sont à la fin de ce document.

Etat des lieux de l'organisation de FAM durant la période d'urgence sanitaire

Depuis le 17 mars 2020, FAM a activé son Plan de Continuité d'Activité (PCA). Les agents de l'établissement ont été en mesure de travailler à distance. Durant cette période, toutes les missions ont pu être maintenues.

Les outils mis à disposition :

La plateforme de télétravail

Par jour, environ 500 personnes (au siège et en délégation) ont pu se connecter à la plateforme (écran virtuel) durant ce confinement. Les problèmes rencontrés ont pu être résolus par le service informatique.

L'outil de visioconférence ZOOM (version professionnelle premium)

Depuis le 17 mars 2020, ce sont 6166 réunions organisées, 322 comptes ZOOM déployés et un taux de satisfaction des utilisateurs de 97,25 %.

Le matériel informatique

Pendant cette période, FAM a déployé des équipements informatiques supplémentaires au siège, en délégation et dans les services territoriaux.

Au siège et en délégations :

Les demandes ont concerné :

- 124 ordinateurs portables,
- 86 écrans,
- 62 casques audio,
- 38 Webcams
- 5 imprimantes/scanner.

En services territoriaux :

Les commandes ont été de :

- | | |
|-------------------------------|---|
| • Auvergne – Rhône – Alpes : | 15 ordinateurs portables et accessoires |
| • Bretagne : | 10 ordinateurs portables et accessoires |
| • Bourgogne – Franche-Comté : | 4 ordinateurs portables et accessoires |
| • Grand-Est : | 9 ordinateurs portables et accessoires |
| • Hauts-de-France : | 8 ordinateurs portables et accessoires |
| • Nouvelle-Aquitaine : | 35 ordinateurs portables et accessoires |
| • Occitanie : | 36 ordinateurs portables et 5 imprimantes |
| • PACA : | 20 ordinateurs portables et accessoires |

Politique de prévention et dialogue social

Durant ce confinement, c'est aussi :

- 4 comités d'hygiène et de sécurité, des réunions hebdomadaires durant lesquels l'Alliance du Trèfle était présente,
- une mobilisation des acteurs de prévention qui a permis la formalisation des procédures sanitaires mises en œuvre,
- la mise en place d'un questionnaire,
- une communication hebdomadaire via un Forum spécial travail à distance.

Le bilan est positif sur la robustesse de nos outils de travail à distance et sur l'engagement des équipes.

L'Alliance du Trèfle remercie la direction de FAM et ses équipes dont le service informatique qui ont permis que le travail à distance se passe dans les meilleures conditions possibles vu que le confinement a été déclenché du jour au lendemain.

Depuis le 11 mai, le déconfinement est en cours. Il est progressif comme recommandé par les directives gouvernementales. Le télétravail, avec ses règles, reprend. Le travail à domicile reste néanmoins

d'actualité pour les personnes à risques ou proches de personnes à risques et pour certains cas individuels très particuliers qu'il est impossible de lister.

Aujourd'hui, nous revenons au télétravail avec ses règles d'avant le confinement. Il est important de rappeler que le travail à distance n'a pas été soumis aux règles courantes du télétravail avec, par exemple, la possibilité aux agents d'effectuer "l'école à la maison" simultanément à leur mission. Ce confinement a aussi permis de se rendre compte que globalement toutes les missions et tous les postes sont télétravaillables. Néanmoins, le télétravail doit être décidé volontairement par les agents et non subi, afin de ne pas détruire les communautés de travail mais aussi les différents échanges utiles qui se font dans les couloirs et dans les structures.

Depuis cette crise, riche d'enseignement sur une nouvelle façon de travailler et de communiquer, il reste encore des points à voir suite à la sortie du décret élargissant les modalités de travail à distance.

L'Alliance du Trèfle assistera à toutes les réunions concernant le télétravail et le travail à distance.

Proposition fermeture FAM siège le 13/07/2020 – projet de décision

La direction de FAM a présenté aux organisations syndicales une décision pour la fermeture de FAM au siège et l'obligation de prendre un congé pour les agents du siège le lundi 13 juillet.

Les OS ont proposé à l'administration de fermer le bâtiment mais de permettre aux agents de choisir entre prendre un congé ou faire du télétravail.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté unanimement contre la décision présentée, en raison de l'incitation à prendre des congés durant toute la période de confinement et du fait que FranceAgriMer avait déjà été fermé lors du pont de l'ascension.

La directrice générale a suivi cet avis et l'établissement restera donc ouvert.

Présentation du transfert de l'ADECIA (Agence pour le Développement de la Coopération Internationale dans le domaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et des espaces ruraux) **Evolution MAEI (Mission des Affaires Européennes et Internationales)**

Le transfert des missions de l'ADECIA à FranceAgriMer a été décidé par le MAA en octobre 2019. Les discussions ont duré jusqu'à la fin de l'année. Ce point devait être abordé au CTE de février qui n'a pas

pu se tenir, suite aux grèves de la SNCF puis au confinement.

Les missions et les agents de l'ADECIA ont donc rejoint la MAEI. Il n'y a pas eu de perte d'ETP durant ce transfert.

L'ensemble des postes et fonctions de l'ADECIA et de la MAEI ont été maintenus lors du transfert.

Bilan des formations à distance

Il a été présenté un bilan des formations à distance qui ont été mises en place, lors de la crise sanitaire afin que les agents bénéficient de leurs formations.

Durant le confinement des formations ont été suivies à distance :

18 formations ont été reprogrammées à distance dont :

- Laïcité et neutralité des agents publics : 46 agents,
- Préparation concours d'attachés méthodologie et 4 devoirs : 20 agents
- Egalité professionnelle – lutte contre les violences sexistes : 18 agents
- Pathogènes (filière Viti-Vini) : 17 agents
- Anglais : 10 agents

21 formations non programmées, organisées pendant le confinement dont :

- Projet Voltaire : 130 agents
- Développer sa culture administrative : 43 agents
- Storytelling (communication narrative) : 14 agents
- Manager à distance : 12 agents

25 formations ont été annulées qui concernaient 141 agents.

La Directrice Générale remercie au nom du CTE, l'ensemble du pôle formation qui a su s'adapter.

Les organisations syndicales ont fait part lors du CTE et de la commission formation, du fait que les modalités de recueil des demandes de formations ne sont pas optimales, étant liées à l'entretien individuel, ce qui pose plusieurs questions. Les entretiens individuels sont réalisés trop tard, et lors de ces entretiens, il y a des agents que l'on décourage à faire des formations, car cela n'est pas considéré comme une priorité par les chefs d'unité ou N+1. Donc ces besoins de formations indiqués à l'oral par l'agent mais non précisés sur le compte-rendu de l'entretien ne sont pas comptabilisés. Il est demandé de faire évoluer la procédure, afin que ces refus remontent au pôle formation et que la commission ait un rôle d'arbitrage.

Les formations à distance peuvent être un complément aux formations en présentiel. Elles peuvent avoir plusieurs intérêts dont la gestion du temps de l'agent. Par exemple, pour la formation Voltaire, les agents ont pu faire cette formation à leur rythme sur un temps plus long.

L'Alliance du Trèfle se joint aux remerciements de la Directrice Générale adressés à l'équipe du pôle formation. Ce confinement a ouvert d'autres portes et d'autres façons d'effectuer les formations. Nous restons attachés au présentiel mais nous ne souhaitons pas fermer ces portes. L'Alliance du Trèfle sera présente lors de la discussion sur le nouveau plan triennal.

Point immobilier à l'Arborial

Le site de l'Arborial héberge aujourd'hui plusieurs établissements agricoles : FAM, ASP, ODEADOM, INAO, ONF, ASP région-Île de France et IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) ainsi que la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) avec 230 agents.

Dans un avenir proche, l'Agence Bio rejoindra l'Arborial ainsi qu'une autre chambre ou un service de la CNDA.

Des déménagements sont prévus à la Direction des Interventions. Le service Arborial a profité du confinement pour réaménager certaines zones.

L'administration répond à l'Alliance du Trèfle :

Le départ de l'ONF est reporté au deuxième semestre 2021, suite à des retards sur la construction du bâtiment à Maisons-Alfort.

FAM n'a pas de nouvelles depuis l'intervention de la DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat). Les études concernant le site de Maisons-Alfort sont toujours en cours.

QUESTIONS DIVERSES

Plafond d'emploi

Nos tutelles ont été informées que la mise en place de mesures et missions suite au covid19 aurait comme conséquence un surcroît de travail. A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance du plafond d'emploi. Ce plafond décide de la suppression ou non d'ETP (Equivalents Temps Plein).

Mobilité

Les lignes directrices de gestion mobilité, compatibles avec celles du MAA, vont être présentées aux OS à la rentrée et validées par le CTE, avant la fin de l'année 2020.

Ruptures conventionnelles et mobilités des agents en CDI

L'Alliance du Trèfle souhaite que lors du prochain CTE soient abordées les ruptures conventionnelles et les mobilités des agents en CDI. Les textes ne sont pas très clairs et les informations sont parfois contradictoires.



La direction accède à la demande de l'Alliance du Trèfle.

Environ 5 demandes de ruptures conventionnelles ont été déposées avant le confinement. Les délais ont été prorogés. Depuis, ce sont plutôt des demandes de renseignements.

Les quatre derniers mois de l'année vont être riches en réunions, groupes de travail et comités. L'Alliance du Trèfle y assistera et défendra vos intérêts quels que soient votre corps, votre grade, votre statut.

L'Alliance du Trèfle reste présente à FranceAgriMer pendant les congés. Au mois de juillet, vous pouvez contacter Catherine ERNOULT-TOMASSO et au mois d'août, Christine KLICH. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel.

Vos représentants :

- ✓ Christine KLICH - 01 73 30 21 18 - christine.klich@franceagrimer.fr
- ✓ Catherine ERNOULT-TOMASSO - 01 73 30 31 18 - catherine.tomasso@franceagrimer.fr